

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I. Le cadre général du budget

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation, elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2024.

Le compte administratif 2024 a été adopté le 10 avril 2025 par le Conseil Municipal.

II. Les éléments de contexte

La population de la commune est en croissante augmentation depuis ces dernières années, avec le développement de la ZAC de Cantaussel.

La population Insee de la commune est de 3 508 habitants - populations légales au 1^{er} janvier 2022 en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

III. La section de fonctionnement

a) Les dépenses de la section par chapitre :

Dépenses	Montant
011 - Charges à caractère général	780 488.64 €
012 - Charges de personnel	1 717 752.51 €
014 - Atténuation de produits	208 357.17 €
65 - Autres charges de gestion courante	160 491.65 €
66 - Charges financières	40 264.65 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €
68 - Dotations aux amortissements	0.00 €
TOTAL dépenses réelles	2 907 354.62 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €
TOTAL GENERAL	2 907 354.62 €

L'effectif de la commune est de 55 agents au 31 décembre 2024 qui se décompose de la façon suivante :

- 28 titulaires à temps complet
- 4 titulaires à temps non complet

- 15 non titulaires à temps non complet
- 8 non titulaires à temps complet

Le montant des charges de personnel s'élève à 1 717 752.51 €

b) Les recettes de la section par chapitre:

Recettes	Montant
Excédent de fonctionnement reporté	497 053.09 €
Atténuation de charges	44 944.91 €
Produit des services	362 853.02 €
Impôts et taxes	2 359 981.28 €
Dotations et participations	328 481.86 €
Autres produits de gestion courante	61 563.41 €
Produits financiers	28 700.00 €
Produits exceptionnels	0.00 €
TOTAL recettes réelles	3 339 254.72 €
Opération d'ordre de transfert entre section	0.00 €
TOTAL GENERAL	3 339 254.72 €

- Les recettes fiscales de l'exercice s'élèvent à 2 287 265.00 euros. Les taux communaux d'imposition sont les suivants :

- Taxe Foncière sur le bâti 44.53 %
- Taxe foncière sur le non bâti 101.17 %
- Taxe habitation 21.83 %

Stabilité des taux pour la 9^{ème} année consécutive.

- Le montant de la DGF pour l'année 2023 est de 217 192.00 euros.

Evolution de la DGF entre 2013 et 2023

Evolution de la DGF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation globale de fonctionnement	358 812	335 411	285 526	233 721	210 641	210 888	210 040	200 891
Ecart par rapport à 2013		-23 401	-73 286	-125 091	-148 171	-147 924	- 148 772	-157 921
Perte cumulée		-23 401	-96 687	-221 778	-369 949	-517 873	- 666 645	- 824 566
	2021	2022	2023					
	197 639	205 304	212 441	217 900				
	-161 173	- 153 508	-146 371	- 140 912				
	- 985 739	-1 139 247	-1 285 618	- 1 426 530				

A la clôture de l'exercice 2024, l'excédent cumulé de la section de fonctionnement s'élève à **928 953.19 €**.

IV. La section d'investissement

a) Les dépenses et recettes de la section par chapitre:

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Emprunts et dettes	101 105.56 €	Solde d'exécution positif reporté	4 352 484.68 €
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	292 017.67 €	Dotations, fonds divers et réserves	469 351.97 €
Subventions d'équipement versées	24 460.00 €	Subventions d'investissement	1 346 025.81 €
Immobilisations corporelles	170 168.21 €	Emprunts	2 000 000.00 €
Immobilisations en cours	7 197 628.78 €	Opérations d'ordre de transfert entre section	170 880.02 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	170 880.02 €	Opérations patrimoniales	0 €
Opérations patrimoniales	0 €		
TOTAL GENERAL	7 956 260.24 €	TOTAL GENERAL	8 338 742.48 €

A la clôture de l'exercice 2024, l'excédent cumulé de la section d'investissement s'élève à 382 482.24 €.

V. Structure et état de la dette :

La dette se compose de 8 emprunts, dont 1 prêt relais et 2 qui se sont achevés courant 2024. L'ensemble des emprunts sont basé sur des taux fixes ou un taux variable basé sur un indicateur simple (livret A). La structure de la dette est donc saine. Le dernier emprunt souscrit en 2024 est celui pour le groupe scolaire pour un montant de 2 000 000.00 d'euros. Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette s'élève à 2 504 358.19 euros.

VI. Les principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant :	828.77 €
Produit des impositions directes / habitant :	652.01 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant :	951.89 €
Encours de la dette / habitant :	713.89 €
DGF / habitant :	61.91 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :	59 %